



Pièce oubliée sur facture soldée, facture supplémentaire envoyée

Par **Gloup**, le **23/11/2008** à **12:53**

Bonjour,

Il y a quelques temps de cela, je fais changer le feu arrière de ma voiture chez mon concessionnaire. Je ne signe aucun devis, et le laisse faire ma réparation aussitôt.

Il me donne la facture que je paye comptant immédiatement.

Quelques jours plus tard il m'envoie une seconde facture avec marqué dessus "oubli". Il semblerait qu'il ne m'ai pas facturé une plaque à l'arrière du feu. N'y connaissant rien en automobile, je ne sais pas si cette plaque a été ou non changé.

Quoi qu'il en soit, cette personne me demande a nouveau de payer cette pièce pour un montant égal a la précédente facture. Aujourd'hui, apres 2 relances, il me menace de faire appel aux huissiers si je ne le paie pas ou si je ne lui rend pas la pièce.

La seconde facture est daté de quelques jours après la première, et l'ordre de travail est différent.

Y'a t'il une loi en faveur du consommateur vis a vis de mon problème ?

Merci de bien vouloir m'aider